



Réaction 19 <reaction19fr@gmail.com>

RE: Correspondance à votre attention

1 message

Bastien Lachaud <Bastien.Lachaud@assemblee-nationale.fr>

21 juillet 2021 à 11:51

À : Réaction 19 <...>

Bonjour,

Je vous remercie pour votre courriel nous interpellant sur les suites des annonces d'E. Macron visant à généraliser le « passe sanitaire », rendre la vaccination obligatoire pour les professions en contact avec des publics fragiles, et sur la fin de la prise en charge des tests Covid à partir d'octobre. Ces mesures s'inscrivent dans la continuité d'une gestion chaotique de la crise sanitaire par ce gouvernement qui légifère dans l'urgence, se contredit de déclaration en déclaration, et a été incapable de tirer leçon des premières vagues du Covid.

M. Bastien Lachaud est, comme l'ensemble des députés du groupe de La France Insoumise, opposé au « passe sanitaire ». Notre groupe s'opposera au projet de loi « relatif à l'adaptation de nos outils de gestion de la crise sanitaire » qui sera discuté à l'Assemblée nationale à partir du 21 juillet. Le groupe parlementaire de la France insoumise avait déjà voté contre la création de ce passe dans sa première version, le 11 mai puis le 25 mai dernier lors du passage à l'Assemblée nationale de la loi « relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire ». À l'époque, il n'en était question que pour les rassemblements culturels et de loisir de plus de 1000 personnes.

Nous nous opposons donc d'autant plus à son élargissement à quasiment l'ensemble des lieux de vie commune, annoncé par Emmanuel Macron le 12 juillet. Nous déplorons tout d'abord la méthode autoritaire utilisée par le Président. Une nouvelle fois, il a décidé et informé le pays de la mise en place rapide d'une importante restriction de libertés sans consulter ni le conseil des ministres ni le parlement. Le sort des Français est scellé dans l'enceinte secrète du conseil de défense. Nous dénonçons cet affranchissement de l'ensemble des structures démocratiques depuis des mois.

Vous pouvez voir à ce sujet l'intervention de M. Jean-Luc Mélenchon, président du groupe de la France insoumise : <https://youtu.be/cRSouzuFvUk>

L'extension du passe sanitaire, surtout combiné à la fin de la gratuité des tests, revient à mettre en place une obligation vaccinale générale. Il s'agit d'un nouveau revirement puisque le Président de la République avait juré, au début de la campagne vaccinale, en décembre dernier, qu'il n'y aurait pas d'obligation. Il avait ensuite expliqué, comme son ministre de la santé, que le passe sanitaire ne serait pas étendu aux lieux de la vie sociale quotidienne comme les restaurants, les bistrotts, les cinémas ou les théâtres. Tout le contraire de ce qu'il fait maintenant. À mes yeux, cette façon de sans cesse reprendre la parole donnée, la succession des ordres et contre-ordres est délétère pour la confiance dans la parole de l'État.

Vous trouvez ici la question orale au gouvernement de Mathilde Panot sur le passe sanitaire : https://www.youtube.com/watch?v=X_Fv4-PYpM4

Vous trouverez ici la présentation d'un amendement de la France insoumise pour supprimer le passe sanitaire : <https://twitter.com/LCP/status/1417525135708409858>

Emmanuel Macron par sa décision va enclencher une société du contrôle et du conflit permanent. Les restaurateurs, les responsables de magasins dans des centres commerciaux, de cinémas vont être transformés en agents de contrôle. Les policiers, quant à eux exempts de toute obligation de détention d'un passe, auront le pouvoir de sanctionner ceux qui contrôleraient mal leurs clients. Nous nous opposons à ce changement profond dans notre mode de vie. Pour lutter contre l'épidémie, la liberté est préférable au contrôle et la conviction à la contrainte. Depuis des mois, avec les parlementaires insoumis, nous avons proposé d'autres solutions basées sur l'organisation collective, la planification et l'entraide.

Nous vous invitons à consulter notre plan détaillé « Préparer des alternatives au confinement » publié en novembre 2020 : <https://lafranceinsoumise.fr/2020/11/24/preparer-des-alternatives-au-confinement-propositions-france-insoumise/>

Par ailleurs, rappelons que l'Organisation Mondiale de la Santé est contre l'obligation vaccinale. Elle est pourtant confiante dans l'efficacité des différents vaccins existant pour juguler l'épidémie, comme nous le sommes également. Mais elle affirme, instruite par de nombreuses expériences à travers le monde, que la contrainte n'est pas une politique efficace de santé publique. Dans ce domaine, les meilleures méthodes reposent sur la conviction, la confiance, le dialogue et la prise en compte des difficultés sociales d'accès aux soins. Les chiffres montrent par exemple que les pauvres sont moins vaccinés que les riches. Comme Emmanuel Macron veut en plus rendre payant les tests, le passe sanitaire généralisé se transformera en moyen de discrimination sociale.

Pour toutes ces raisons, nous vous répétons l'opposition de notre groupe au passe sanitaire. Notre groupe a également l'intention de saisir le Conseil Constitutionnel au sujet du « passe sanitaire » : <https://lafranceinsoumise.fr/2021/07/19/pass-sanitaire-saisir-conseil-constitutionnel/>

Il en va de la protection de nos libertés individuelles et collectives.

Nous resterons aussi vigilants quant aux prochaines réformes annoncées par Emmanuel Macron lors de son allocution du 12 juillet. En sonnant le retour de la réforme des retraites et de celle de l'assurance chômage, le Président de la République inaugure son programme austéritaire pour 2022. Avec les autres députés insoumis, nous y opposerons avec la plus grande fermeté.

En espérant avoir pu vous éclairer sur notre action parlementaire.

Avec nos salutations républicaines,

Camille, pour le bureau de Bastien Lachaud